



Les parents sont friands de séances photos de leurs enfants à l'approche d'événements comme Noël, mais aussi à d'autres moments clés de l'année.

Cette formation vous aidera à construire vos mini-séances sous tous ses aspects (marketing, construction de décors, prise de vue ...)

LES MINI-SÉANCES (DE NOËL, MAIS PAS SEULEMENT)

L'ATELIER DE

Charles

DURÉE Formation en présentiel - 3 jours - 24 h

PUBLIC Photographes

DIFFICULTÉ ★★☆☆

PRÉ-REQUIS Savoir régler son boîtier photographique pour obtenir des images correctement exposées quelles que soient les conditions de lumière.

FORMATEUR Audrey DOMINÉ
Photographe professionnelle
<https://photographybyaudrey.com>

EFFECTIF 6 à 8 stagiaires maximum

OBJECTIFS

- ✓ Monter un projet de mini séances économiquement rentable - organisation / communication / positionnement ...
- ✓ Construire un décor pour pouvoir faire évoluer les enfants dans un univers créatif
- ✓ Maîtriser la prise de vue dans un décor de mini-séance - gestion du temps / lumière / rendu aux clients

LIEU / DATE / € TARIFS

Informations sur nos sessions de formation disponibles sur www.atelier-charles.fr

Le lieu, la date et le tarif de la session sont indiqués sur la convention de formation professionnelle transmise au stagiaire.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

JOUR 1

MARKETING ET THÉORIE

8H

- > Présentation des stagiaires et de leurs attentes.
- > Présentation de la formatrice et de son univers créatif
- > Comment proposer un événement «mini-séances» ?
 - Construire son projet de manière réaliste
 - Communication et prospection
 - Mise en ligne d'un concours
 - Se démarquer
 - Trouver des partenaires
 - Fidéliser ses clients et en trouver de nouveaux.
- > Proposer un univers adapté à la clientèle
 - Comment comprendre et répondre aux besoins des clients ?
 - Un univers modulable est-il une bonne idée ?
- > Le matériel nécessaire
 - le matériel de prise de vue
 - éclairage naturel / artificiel ou flash?
 - Où trouver les accessoires nécessaires à la construction du décor.
- > Tarification
 - Quel tarif appliquer pour une mini-séance ?
 - Quoi vendre ? Les différentes formules possibles
 - Être rentable !

JOUR 2

CONSTRUIRE SON DÉCOR

8H

- > Visite d'un partenaire (château) comprendre quel deal win-win nous pouvons construire avec des partenaires pour les mini-séances
- > Atelier de construction de décor
 - Les stagiaires construiront eux-mêmes leurs univers en sous-groupes
 - Création totale d'un univers afin de comprendre les essentiels et déclencher l'effet «wahoo» des parents à leur entrée dans votre studio (ou tout autre endroit où vous avez installé votre projet mini-séance)
- > Développement de l'univers créatif de chacun des stagiaires

JOUR 3

PRISE DE VUE

8H

- > Le déroulement complet d'une séance (Workflow) de l'accueil des clients à la remise des produits
- > Shooting bébé / enfant / famille sur les différents univers réalisés la veille
- > Prise de vue dans :
 - un univers traditionnel
 - un univers naturel
 - un univers de cuisine aménagée
- > Création de votre portfolio pour débiter votre communication
- > Évaluation finale
- > Questions / Réponses

TECHNIQUE D'ENCADREMENT ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Stage réalisé en petit groupe (6 à 8 stagiaires maximum) avec le formateur
- ✓ Alternance entre contenus théoriques et mises en pratique

INCLUSION ET HANDICAP

Nous sommes disponibles pour échanger avec vous et rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir.

Merci de nous contacter par mail avant votre inscription : contact@atelier-charles.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ Recueil et évaluation des connaissances et/ou des compétences avant la formation
- ✓ Validation des acquis des stagiaires en temps réel lors de mises en pratiques individuelles
- ✓ L'évaluation finale se fait sous forme d'une évaluation selon différents critères des photographies réalisées le dernier jour de la formation
- ✓ Une note sur 20 sera attribuée une note de 10 devra être obtenue pour valider la formation.
- ✓ Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de formation

- L'ATELIER DE CHARLES -

Organisme de formation professionnelle - SARL au capital de 1.000 € - Siret : 818 581 332 00041 - TVA FR52818581332
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 44 57 03575 57 auprès de la préfecture de la région Grand Est.
- Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (Art L.6352-12 du code du travail) -
86 rue Aux Arènes - 57000 Metz - www.atelier-charles.fr - contact@atelier-charles.fr - 06 07 30 72 89.